

Actions complémentaires au projet de sentiers aquatiques de Polynésie Française : Restauration récifale, signalétique et activités de formation à la gestion des sentiers aquatiques.

Polynésie Française



Client : SPREP - SECRETARIAT OF THE PACIFIC REGIONAL ENVIRONMENT PROGRAMME

Calendrier : 2018 - 2019

Missions réalisées

- Conception des structures de restauration récifale
- Bouturage de corail
- Réunions publiques d'information
- Rédaction d'un guide d'utilisation des sentiers
- Réalisation de flyers promotionnels (infographie)
- Impression de guide immergeables de découverte des espèces

Informations clés

- 4 sentiers construits
- 10 structures mises en place et bouturées
- 4 jeux de plaquettes immergeables reprenant les panneaux des stations
- 8 jeux de plaquettes immergeables fiches espèces
- 2000 flyers, 1 site internet
- 4 réunions publiques de présentation

Description du projet

CREOCEAN a réalisé en 2015 et 2016 une étude de faisabilité relative à la mise en place de sentiers aquatiques. Ce projet émane du Ministère du Tourisme de Polynésie française qui a inscrit dans sa stratégie de développement 2015-2020 des actions visant à développer l'écotourisme, notamment en lien avec les activités et les écosystèmes littoraux et marins.

Cette étude a permis d'identifier les sites les plus appropriés pour une mise en œuvre de sentiers aquatiques et de réaliser un cahier des charges commun à tous les futurs sentiers aquatiques.

CREOCEAN a ensuite réalisé en 2016 une mission de conception des sentiers, établissant le plan de chaque futur sentier et définissant la localisation comme la signalétique adaptée à chaque station d'observation. Le Ministère du Tourisme en engagé en 2017 et 2018 les crédits pour la mise en place de ces sentiers. il en existe aujourd'hui 4 répartis sur Tahiti, Bora Bora et Rangiroa.

En parallèle, la Polynésie française avait inscrit au programme européen BIODIVERSITY BLUE BELT son projet ambitieux de sentiers aquatiques. Des actions complémentaires aidant à la mise en place et au développement du projet ont donc été financées par le PROE (Programme Régional Océanien pour l'Environnement), et réalisées par CREOCEAN.

Caractéristiques de la mission

Ces actions complémentaires concernent :

- La mise en place de structures de restauration récifale sur certains des sentiers. Les structures sont légères et facilement reproductibles, elles permettent de créer des supports pour le développement des coraux en les protégeant de la sédimentation, les espaces créés sous les structures offrent un nouvel habitat aux poissons.
- L'organisation de formations pour les gestionnaires et prestataires afin d'aborder la réglementation (aspect juridique), la sécurité, l'entretien, ainsi que les bonnes pratiques d'utilisation durable des sentiers.
- La réalisation de documents de promotion des sentiers avec la conception d'un site internet dédié, de flyers et de plaquettes à utiliser sous l'eau.